

FRL[®] (stratifié renforcé de fibres) est le produit de surfaçage mural innovant de Panolam Industries. Mis au point et fabriqué pour répondre aux normes les plus exigeantes, vous pouvez être assuré qu'il ne se décollera pas à l'intérieur, comme cela peut se produire sur des produits similaires actuellement disponibles. Ce panneau mural est synonyme d'installation en toute simplicité, de maniabilité sur site, d'élégance sur le long terme et de solidité exceptionnelle année après année. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site Web à l'adresse www.panolam.com ou appelez le 888-375-9255.

SECTION 066401 STRATIFIÉ RENFORCÉ DE FIBRES

SECTION 097710 SURFAÇAGE MURAL EN STRATIFIÉ

SECTION 102600 - PROTECTION POUR MURS ET PORTES

PARTIE 1 - GÉNÉRAL

1.1 RÉSUMÉ

- A. La section inclut :
 - 1. Stratifiés renforcés de fibres (FRL) pour applications murales.
 - 2. Articles connexes, dont des adhésifs et des produits de scellement.
- B. Sections connexes : se coordonner avec le travail des autres sections, dont ce qui suit :
 - 1. Section 092900 – Plaque de plâtre.
 - 2. Section 096513 – Base résiliente.
 - 3. Section 102600 – Système de protection murale.

1.2 TRANSMISSIONS

- A. Données de produits : transmettre la documentation du fabricant, dont les caractéristiques, les articles connexes et les restrictions des produits.
- B. Échantillons de sélection : transmettre des échantillons de couleur et de finition si cela est demandé par l'architecte.
- C. Échantillons de vérification : transmettre des échantillons des matériaux sélectionnés indiqués afin de vérifier la couleur et la finition.
- D. Certifications et normes du secteur : transmettre un exemplaire des documents indiquant la conformité.

1.3 ASSURANCE QUALITÉ

- A. Fabricant : 5 ans d'expérience minimum dans la fabrication de produits similaires.

1.4 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANIPULATION

- A. Livrer les matériaux et des produits conditionnés étiquetés par l'entreprise et non ouverts. Entreposer et manipuler en suivant strictement les instructions et les recommandations du fabricant.

1.5 GARANTIE

- A. Garantie du fabricant : fournir la garantie standard du fabricant contre des défauts de fabrication.

PARTIE 2 - PRODUITS

2.1 STRATIFIÉS RENFORCÉS DE FIBRES

- A. Fabricant : Panolam Industries International, Inc., 20 Progress Drive, Shelton, CT 06484.
Tél. : 888-375-9255. Web : www.panolam.com. Les panneaux doivent être conformes avec ce qui suit :

1. Épaisseur : 0,075 pouce.
2. Couleur et finition : choisies par l'architecte à partir de la gamme complète du fabricant des couleurs et conceptions de Nevamar ou Pionite.
3. Caractéristiques du brûlage en surface : norme américaine UL-723/ASTM E 84, catégorie A; norme canadienne ULC-S102, catégorie A pour les caractéristiques de brûlage en surface des matériaux de construction.
4. Durabilité, qualité de l'air intérieur : certification GREENGUARD Gold.
5. Certifiés par l'OMI (Organisation maritime internationale) pour une utilisation maritime.
6. Résistance à l'usure (cycles), norme NEMA 3.13 : 3500 (typique).
7. Résistance à la flexion, norme ASTM D790 : 20,148 psi (typique).
8. Profils de moulure : coins extérieurs plats, coins extérieurs ronds, barres de division, coins intérieurs, embouts standard.
9. Adhésif : adhésif de construction n° 4319 de Franklin Adhesives and Polymers ou produit équivalent approuvé par le fabricant de panneaux.
10. Calfeutrage de jonctions : Color Sil de Color Rite ou produit équivalent approuvé par le fabricant de panneaux; produit de calfeutrage coloré 100 % silicone.

PARTIE 3 - EXÉCUTION

3.1 EXAMEN

- A. Vérifier que les substrats sont conformes aux exigences en ce qui concerne les tolérances liées à l'installation et d'autres conditions influençant la performance. Procéder à l'installation uniquement lorsque les conditions non satisfaisantes ont été corrigées.

3.2 INSTALLATION

- A. Installer les produits en suivant strictement les instructions du fabricant et les documents approuvés.
 1. Nettoyer le substrat pour enlever la saleté, la poussière, la cire et autres substances empêchant l'adhérence avant de commencer l'installation.
 2. Installer les panneaux en positionnant le bord inférieur de façon à dégager la partie supérieure de toute base murale rigide. Les bases murales en caoutchouc peuvent être fixées sur le FRL à l'aide d'un adhésif à base de polymère ou d'uréthane.
 3. Appliquer l'adhésif de façon uniforme sur toute la surface arrière des panneaux, en allant jusqu'au bord et en utilisant une truelle brettée recommandée par le fabricant de l'adhésif.
 4. Mettre les panneaux FRL® en place en laissant environ 1/8 pouce pour les installations verticales et 3/16 pouce pour les installations horizontales entre les jonctions des panneaux.
 5. Suivez les recommandations relatives à la vitesse de durcissement et à la durée d'application du fabricant d'adhésif.
 6. Appliquer une pression sur l'intégralité de la surface du panneau avec un rouleau de type stratifié, enlevant l'air emprisonné et s'assurant de la bonne adhérence entre les surfaces.
 7. Si aucune garniture n'est utilisée, sceller les jonctions des panneaux ainsi que les bords supérieurs, latéraux et inférieurs avec un produit de calfeutrage coloré qui correspond à la couleur des panneaux. Essuyer délicatement et retirer l'excès de produit de calfeutrage de la surface des panneaux FRL.

3.3 AJUSTEMENT ET NETTOYAGE

- A. Remettre en place les installations présentant un écart de verticalité et qui ne sont pas alignées avec la structure et des panneaux adjacents.
- B. Nettoyer la surface des panneaux pour enlever les souillures, les taches, la poussière et la saleté en utilisant des chiffons propres et des nettoyants, tel qu'indiqué par le fabricant.
- C. Laisser l'installation propre, exempte de résidus et de débris suite au travail relatif à cette section.

FIN DE SECTION

STRATIFIÉS RENFORCÉS DE FIBRES

066401 / 097710 - 2